

# TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE

Spécialisation télécommunications et réseaux  
(243.B0)



## Alternance travail-études – Entreprises

**\*Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

### Compétences des stagiaires

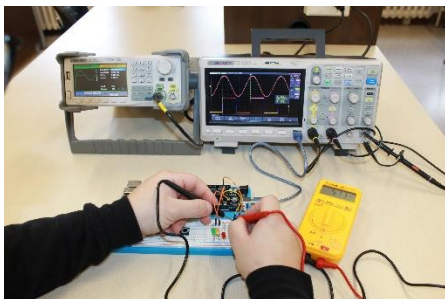
#### Après une année d'études (stage 1)

- Utiliser différents logiciels permettant d'effectuer les tâches spécifiques à son travail telles que traitement de texte, chiffrier, logiciel de simulation de circuits électroniques, logiciels de schématisation, etc.
- Rechercher de l'information ou de la documentation technique auprès de fournisseurs ou sur Internet.
- Monter, souder, assembler des circuits électroniques selon plans de conception.
- Gérer un inventaire de pièces et de composants spécialisés en électronique, télécommunications ou encore réseaux.
- Modifier, adapter et tester des programmes pour microcontrôleurs en langage C.
- Utiliser des appareils tels que multimètres, oscilloscopes, sources et générateurs, dans des contextes reliés à son travail.
- Fusionner des tronçons de fibre optique à l'aide d'équipement spécialisé.
- Installer, interconnecter et vérifier des tronçons de fibre optique.
- Installer et tester différents connecteurs sur des lignes de transmission et sur de la fibre optique.
- Installer et câbler différents équipements et terminaux réseaux.
- Effectuer l'assistance technique pour le service à la clientèle.
- Résoudre des problèmes de fonctionnement simples de systèmes de télécommunications et de réseaux informatiques.

#### Après deux années d'études (stage 2)

S'ajouteront aux compétences de la première année d'études :

- Installer, configurer et réparer des ordinateurs et leurs périphériques.
- Installer et configurer un système d'exploitation sur un ordinateur.
- Analyser, diagnostiquer et résoudre des problèmes de fonctionnement de systèmes électroniques, des systèmes de télécommunication et des réseaux informatiques ou encore téléphoniques.
- Rédiger des rapports de test, de dépannage et de mise en opération.
- Installer, interconnecter et vérifier des systèmes électroniques, des systèmes de télécommunication et des réseaux informatiques ou encore téléphoniques.
- Configurer et intégrer des équipements réseaux dans un réseau informatique existant.



# TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE

Spécialisation télécommunications et réseaux  
(243.B0)



## Alternance travail-études – Étudiantes et étudiants

### Conditions

ÉTÉ 2023 : 26 mai au 20 août

Durée de 8 à 14 semaines

Moyenne de 28 heures/semaine

Stage rémunéré

### Avantages

Pour l'étudiante et l'étudiant :

Vivre une expérience de travail reliée au programme d'études.

Valider un choix de carrière.

Améliorer les perspectives d'embauche.

Pour l'employeur :

Recruter une main d'œuvre motivée.

Assurer la relève.

Bénéficier d'un crédit d'impôt (si admissible).

### Critères d'admissibilité

#### Pour être admissible au premier stage :

- Être inscrit à temps complet au Cégep de Rimouski à l'hiver 2023.
- Poursuivre les études au Cégep de Rimouski au trimestre d'automne 2023.

#### Au premier trimestre, avoir réussi :

243-133-RK	Introduction à l'électronique analogique
243-144-RK	Introduction aux circuits numériques

#### Au second trimestre, être inscrit à :

243-210-RK	Initiation aux techniques industrielles
243-213-RK	Circuits électroniques
243-214-RK	Programmation et système embarqué

#### Pour être admissible au deuxième stage :

- Un cours de formation générale en français ou en philosophie devra être réussi.

« L'alternance travail-études,  
une formule gagnante ! »

### Ton implication

- Participer activement à la recherche d'un milieu de stage.
- Respecter les exigences de l'entreprise qui t'accueillera et adopter des comportements appropriés à ton milieu de stage.
- Remettre un rapport de stage au Placement et stages ATE, une fois le stage terminé.

